

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 27 septembre 2016 de M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Spuhler, Daniel Sormanni, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, François Bärtschi, Amar Madani, Patricia Richard, Eric Bertinat, Pierre Scherb, Hélène Ecuyer et Maria Pérez: «Est-ce que Genève devient un dépotoir?».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant que:

- la ville de Genève est une ville extrêmement touristique;
- les abords d'une école et des lieux voués aux activités parascolaires et aux cuisines scolaires doivent être par principe propres et accessibles;
- le cheminement prévu pour accéder aux cuisines scolaires des écoles primaires des Pâquis, soit l'école de Zurich et de Pâquis-Centre, passe normalement par le square et le passage sous forme d'escalier reliant le square à la rue Royaume;
- ce square est quasiment laissé à l'abandon et que le passage s'est transformé en toilettes publiques à ciel ouvert;
- depuis plusieurs années déjà les groupes d'enfants ne passent plus par là, car les lieux sont immondes;
- la sécurité des enfants est de ce fait mise en danger puisque, au lieu de traverser par un cheminement sécurisé, ils passent par le trottoir de la rue de la Navigation, puis par la rue Royaume qui est envahie de véhicules et qui n'est pas équipée de trottoirs;
- il appartient à la Ville de Genève de mettre des cheminements sécurisés à la disposition des enfants devant se déplacer pour accéder aux cuisines scolaires;
- accessoirement laisser un espace de quartier dans cet état est lamentable pour les habitants riverains et donne une bien piètre image aux touristes,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de présenter au Conseil municipal, dans les trois mois, un projet d'aménagement permettant d'assurer aux enfants un cheminement en toute sécurité et de prendre toutes les mesures afin d'assurer la salubrité des lieux dans les plus brefs délais.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Suite aux problématiques soulevées par la motion, le Conseil administratif a débattu lors de sa séance du 5 octobre 2016 des différentes propositions soumises par le département de l'environnement urbain et de la sécurité et a renvoyé à ce dernier la charge de la coordination de la mise en œuvre des solutions préconisées.

Premièrement, il a été décidé de prendre des dispositions immédiates concernant le passage sous forme d'escalier, à savoir:

- durant le mois de novembre, la pose d'un projecteur puissant par le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité afin de décourager toutes personnes de laisser des déjections ou souillures et l'élagage des arbres du square attenant par le Service des espaces verts dans le but de lui redonner un aspect plus soigné,
- dès que les températures le permettent (5° C minimum durant une douzaine de jours et nuits), la réfection des escaliers particulièrement endommagés (fissures, interstices, etc.) par la Direction du patrimoine bâti et la pose d'un produit hydrophobe et oléophobe dans les mêmes conditions climatiques par le Service Voirie – Ville propre afin d'en faciliter le nettoyage et de neutraliser les odeurs.

Dans un deuxième temps, il est prévu de réunir les différents acteurs de la Ville de Genève et du quartier afin de repenser l'aménagement du square adjacent et de donner à nouveau l'envie aux habitants de l'investir.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*Guillaume Barazzone*